



LA VILLE DE NEMOURS

(13 000 habitants)

RECRUTE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS JEUNES (11 à 17 ans)

UN ANIMATEUR EDUCATIF / UNE ANIMATRICE EDUCATIVE

Description du poste :

Filière : animation

Catégorie : C

Grade : adjoint territorial d'animation

Temps de travail : Temps complet (Horaires de travail réguliers et fractionnés avec une amplitude de travail variable selon les évènements ; 09h30 >23h00)

Missions :

Rattaché(e) à l'accueil de loisirs jeunes, vous participez à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets et/ou activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet pédagogique et du respect des règles du cadre légal en vigueur.

Vous participez à l'encadrement d'enfants de 11 à 17 ans à l'accueil de loisirs jeunes et de 6 à 11 ans pendant le temps méridien.

Missions principales :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des jeunes
- Assurer la responsabilité d'un groupe de jeunes et mettre en œuvre des projets d'animation ou des démarches répondant aux objectifs du projet pédagogique
- Intégrer, participer et enrichir la vie de l'équipe d'animation
- Exprimer, réaliser et évaluer les projets de jeunes
- Informer et communiquer avec l'équipe et les familles
- Participer à la vie de la structure : entretien et rangement du matériel, inventaire, participation aux commandes, participation au nettoyage des salles
- Participation aux évènements locaux : animations lors de manifestations, adhésion des jeunes aux différentes campagnes organisées par la collectivité

Profil demandé :

Fonctionnaire titulaire du grade d'adjoint territorial d'animation. (nomination par voie de mutation/détachement/intégration directe dans les conditions statutaires)

Poste ouvert aux contractuels (en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire)

BAFA ou équivalence et expérience de 1 à 3 ans exigés

Permis B indispensable - conduite de minibus 9 places (seul moyen de transport)

Savoir-faire :

- Encadrer des activités éducatives
- Adapter les activités en fonction de l'âge des jeunes ou de sa particularité
- Faire découvrir et pratiquer plusieurs disciplines
- Bâtir des séances et supports d'animation
- Coordonner les temps d'animation
- Répertoire les matériels et matériaux nécessaires à l'activité
- Construire, proposer et fédérer un groupe de jeunes sur des projets d'activités
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu
- Repérer les jeunes en difficulté et signaler la situation au responsable
- Travailler en équipe et être force de propositions
- S'assurer du respect du protocole Individuel d'alimentation
- Dialoguer avec les parents et les jeunes (individuellement, collectivement)
- Dialoguer avec les acteurs éducatifs
- Concevoir et mettre en forme des supports écrits
- Co-construire, formaliser et animer des projets individuels ou collectifs d'animations



LA VILLE DE NEMOURS

(13 000 habitants)

RECRUTE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS JEUNES (11 à 17 ans)

UN ANIMATEUR EDUCATIF / UNE ANIMATRICE EDUCATIVE

Savoir :

- Méthodologie de construction d'un cycle d'activités
- Techniques d'animation, d'encadrement
- Techniques d'observation et d'écoute
- Conditions matérielles et techniques des projets et des activités
- Législation et réglementation relatives à la protection de l'enfance
- Notions d'équilibre alimentaire
- Concertation et techniques d'écoute active

Savoir-être :

- Etre patient, organisé, rigoureux
- Savoir travailler en équipe
- Etre discret (secret professionnel, devoir de réserve...)
- Etre disponible, polyvalent et assidu
- Etre sérieux, motivé, et avoir le sens du service public
- Avoir un langage irréprochable

Rémunération statutaire selon grille indiciaire + régime indemnitaire + prime exceptionnelle + 25 jours de congés annuels + 6 jours ARTT + repas gratuit + avantages sociaux des enfants du personnel.

Date d'ouverture des candidatures : 23 janvier 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 22 mars 2024

poste à pourvoir à compter du **25 mars 2024**

Merci d'adresser :

**votre lettre de motivation
votre CV détaillé**

les copies de vos diplômes et du permis de conduire

**si vous êtes fonctionnaire :
votre dernier arrêté de situation administrative
et le dernier compte-rendu de l'entretien professionnel**

à :

recrutements@ville-nemours.fr

ou sur www.nemours.fr/votre-mairie/recrutement/

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.